

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

GSD ABSOLUTE RETURN

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de réaliser une performance nette de frais supérieure à l'évolution des marchés d'actions et de taux internationaux, au moyen d'une gestion discrétionnaire et dynamique sur l'ensemble des classes d'actifs reposant notamment sur la mise en oeuvre de stratégies d'investissement de type « Global Macro », sur la durée de placement recommandée.

Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori tel que l'€STR capitalisé + 0,085%. L'indice est exprimé en euro, et tient compte de la capitalisation des intérêts.

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

Stratégie d'investissement

Sur la base d'une analyse macro-économique l'équipe de gestion détermine les critères d'allocation de l'OPCVM (zone géographique, classe d'actifs). La stratégie de l'OPCVM est de gérer en permanence l'allocation du portefeuille sur les différentes classes d'actifs : marchés d'actions, marchés de taux, matières premières via des contrats à terme sur des indices de contrats à terme de matières premières et devises. Les instruments utilisés seront les OPC, les actions, les trackers, les contrats à terme (futures) et options sur marchés organisés en fonction de la valorisation et des perspectives des différentes classes d'actifs.

L'OPCVM respecte, le cas échéant via des OPC ou des contrats financiers, les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De -100% à 100% sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes capitalisations et de tous secteurs économiques,

Jusqu'à 100% en instruments de taux (titres de créance et instrument du marché monétaire) souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de catégorie « Investment grade » jugés comme tels par la société de gestion ou les agences de notation.

Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, sur indice et de change, qui peuvent entraîner une surexposition globale de 100% maximum de l'actif net.

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte macroéconomique :

Rarement une année n'aura été aussi compliquée sur les marchés financiers. Les investisseurs ont dû faire face à un environnement macroéconomique et géopolitique très défavorable en 2022, marqué par de nombreux épisodes de stress. Dans ce contexte, la grande majorité des classes d'actifs ont eu une performance négative laissant peu de refuges potentiels aux investisseurs.

L'exercice de GSD Absolute Return a ainsi débuté le 1er avril 2022 avec en toile de fond le sujet de l'inflation et la prise de conscience collective de son caractère durable, mais surtout le conflit Russo-Ukrainien, qui a (ré)installé la guerre aux portes de l'Europe. Au-delà du drame humain, cette guerre a également accéléré la dynamique haussière de l'inflation en accentuant les pressions sur l'offre, notamment sur le plan de l'énergie. Les prix des matières premières se sont ainsi envolés avec un baril de Brent qui a franchi les 100 \$, ce qui n'était plus arrivé depuis 2014.

C'est dans ce contexte particulièrement riche que la FED a décidé de lancer sa campagne de hausse de taux avec en arrière-plan les premières ébauches de son plan visant à réduire la taille de son bilan. Le principal taux directeur passe ainsi de 0.25% à 0.50%.

A mesure que l'inflation progresse, le ton des banques centrales se durcit, les taux se tendent et des craintes sur la croissance de l'économie mondiale commencent à apparaître. Par la suite, les publications statistiques concernant l'inflation et l'emploi seront toujours accueillies avec nervosité par les marchés financiers.

En Chine, la politique « zéro covid » mise en place par Xi Jinping et le parti communiste chinois pèse également sur l'économie mondiale en accentuant les phénomènes de congestion au niveau des chaînes d'approvisionnement. De ce fait, les problèmes de pénurie rencontrés en 2021 sont toujours d'actualité en 2022 et renforce l'inflation car la demande ne faiblit pas.

Sur le plan microéconomique, les résultats d'entreprises du premier trimestre sont conformes aux attentes avec très peu de mauvaises surprises et les sociétés réitèrent dans l'ensemble leurs prévisions pour l'année à venir. Comme pendant la pandémie de Covid, les entreprises surprennent par leur résilience et leur capacité à préserver leur marge en période d'incertitude.

En juillet, alors que les indices boursiers enregistrent leur meilleur mois depuis novembre 2020, la BCE lance à son tour son programme de hausse des taux. L'inflation atteint alors 8.6% en Europe et 9.1% Outre-Atlantique. Ce rebond, qui sera de courte durée, est également l'illustration de cette volte-face permanente entre optimisme et pessimisme en matière d'interprétation des données macroéconomiques : les bonnes nouvelles étant souvent considérées comme mauvaises et vice versa. Ce prisme de lecture perdurera ensuite jusqu'à la fin de l'année.

En septembre, les marchés sont une nouvelle fois rattrapés par la macroéconomie avec une inflation qui s'accélère en Europe et des rapports sur l'emploi aux Etats-Unis qui indiquent que l'activité économique reste robuste. Ces différents éléments entraînent les banques centrales à durcir le ton et à réaffirmer que la priorité du moment reste l'inflation. Désormais les hausses de taux seront à minima de 50 bps, avec

plusieurs hausses de 75 bps, et le pivot monétaire tant attendu par les investisseurs semble à nouveau s'éloigner.

Dans la foulée, les marchés actions corrigent, les taux se tendent et les spreads de crédit s'écartent. L'optimisme ne reviendra sur les marchés financiers que quelques mois plus tard.

Avec 60% des entreprises du STOXX 600 qui ont publié un résultat net par action supérieur aux attentes, les publications de résultats pour le 3ème trimestre 2022 sont en ligne avec les précédentes publications. La microéconomie ne semble toujours pas tenir compte des doutes rencontrés au niveau macroéconomique et les sociétés affichent encore une fois une grande résilience. Cependant, malgré de bons résultats et des marges préservées, les perspectives de croissance des bénéfices ont été révisées à la baisse pour 2023.

En fin d'année, les investisseurs ont acheté le marché et comme souvent cette année, la hausse a été alimentée par les composantes taux et inflation. La première de ces composantes à montrer des signes positifs fut l'inflation. En effet, l'inflation publiée en novembre aux Etats-Unis est tombée à son plus bas niveau depuis janvier 2022 avec un indice des prix à la consommation (CPI) à 7,7% pour le mois d'octobre. Bien que l'inflation reste élevée, la baisse enregistrée ces derniers mois semble indiquer que les mesures mises en place par la FED commencent à produire leurs effets. D'ailleurs, les investisseurs salueront le discours de Jerome Powell, Président de la FED, qui a ouvert la voie à un ralentissement de la hausse des taux et par la même occasion la perspective d'un "pivot" de la politique monétaire.

Au niveau macroéconomique, les derniers indicateurs économiques publiés montrent un net ralentissement de l'activité économique et laissent peu de doute sur la récession à venir, 70% de la courbe des Treasuries étant inversée, cependant le marché du travail reste solide.

Ces différents éléments, ainsi que la perspective d'un assouplissement de la politique « zéro covid » en Chine, permettront aux marchés financiers d'enregistrer 9 semaines consécutives de hausse à partir de la mi-octobre, avant qu'une ultime volte-face, orchestrée par les banquiers centraux, ne vienne renverser la tendance en toute fin d'année.

Porté par des chiffres encourageants sur l'inflation, l'optimisme gagne les marchés financiers début 2023 et l'indice parisien en profite pour signer le meilleur mois de janvier de son histoire. Faute d'éléments catalyseurs, la tendance haussière faiblit en février et des tensions apparaissent sur le marché des taux qui fait face à des nouvelles peu encourageantes sur le front de la macroéconomie et de l'inflation. En effet, les dernières publications statistiques montrent une économie qui ralentit fortement dans les pays occidentaux et une inflation qui peine à poursuivre sa baisse.

Finalement, la clôture de GSD Absolute Return interviendra fin mars après une énième crise qui aura vu la 16ème banque des États-Unis en termes de volume d'actifs, la « Silicon Valley Bank », faire faillite. Cette crise aboutira également au rachat, en Europe, de Crédit Suisse par UBS après un épisode de stress sur les marchés financiers marqué par l'écartement des spreads de crédit.

Au global sur l'exercice (avril 2022 – mars 2023), l'indice CAC 40 est en hausse de 9,95 % (+12,55 % pour l'indice dividendes réinvestis CAC NR). L'EuroStoxx 50 (dividendes réinvestis) et le Stoxx Europe 600 (dividendes réinvestis) gagnent respectivement 13,48 % et 3,06%.

Dans l'indice CAC 40, le palmarès est dominé par Renault (+57,5 %), Hermès (+44,3 %) et LVMH (+30 %). Seize valeurs sont en baisse sur la période, les plus mauvaises performances sont pour

Téléperformance (-36 %) qui a dû faire face à une controverse ESG, Eurofins Scientific (-31,4 %) et Vivendi (-21,5 %).

Du côté des actifs obligataires, les taux souverains s'affichent en hausse, entraînant une baisse de la valeur des obligations. Le taux à 10 ans français est passé de +0,99 % à +2,83 % et le taux allemand de même maturité de +0,55 % à +2,33 %. Les obligations d'entreprises s'affichent également en baisse. L'indice Iboxx Euro Corporates Senior (obligations d'entreprises de 1er rang) perd 7,79 %, tandis que l'indice Iboxx Euro Corporates Subordinated (obligations remboursées après les titres Senior) est en baisse de 7,46 %.

Les obligations les plus spéculatives (indice BofA Euro High Yield) baissent de 4,51 % avec des spreads de crédit en hausse sur l'année, +99pts pour le crossover.

L'euro s'est déprécié par rapport au dollar (-2,7 %), passant de 1,11 à 1,08 sur la période avec une courte incursion sous la parité.

Après une hausse généralisée, les matières premières industrielles, nickel, cuivre, zinc et aluminium, marque le pas et s'affiche en baisse sur la période (entre -33 % et -14 %). Même constat sur les matières premières énergétiques ou le baril de pétrole (référence Brent Crude Oil) perd 24% et le gaz (référence EGSI) perd 64%.

Performance du fonds et principaux mouvements :

Le fonds GSD Absolute Return affiche une performance de -5,40 % contre +0,78 % pour son indice de référence, l'EONIA capitalisé.

Nous avons débuté l'exercice avec une exposition nette aux actions de 13 %. Cette exposition a été réduite progressivement au cours de l'année pour atterrir à 8 % en fin d'exercice.

Sur la période, nous avons soldé nos positions en Vinci, Publicis, Technip Energies et Total Energies, des titres pour lesquels nos cibles de cours avaient été atteintes. Durant l'exercice, nous avons profité de la forte volatilité pour renforcer nos expositions sur des titres dits « value », à savoir Atos, Telecom Italia et Crédit Agricole.

Sur la poche OPCVM, nous avons procédé à un rééquilibrage du portefeuille afin de lui donner un positionnement beaucoup moins directionnel avec des fonds alternatifs décorrélés des marchés. Pour ce faire, nous avons procédé à des rachats sur des fonds qui avaient bien performé en 2022, dans un contexte difficile, et nous avons axé notre sélection sur une approche plus quantitative avec des analyses factorielles et de corrélations.

Ces opérations ont, de ce fait, généré une rotation plus importante du portefeuille que les années précédentes, mais, s'agissant d'OPC, sans effet sur les frais de mouvement. Compte tenu des écarts entre les délais de rachat et de souscription, le montant des liquidités du FCP a temporairement (un peu plus d'une semaine) dépassé le niveau de 10% (jusqu'à 40 %).

Perspectives :

L'environnement macroéconomique et géopolitique s'est clairement détérioré en 2022. Il faut remonter aux années 90 pour observer des performances négatives à la fois sur les obligations et les actions. Un portefeuille de Bund, par exemple, perdait presque 20 % au pire moment de l'année, quand le CAC40 perdait lui près de 21 % !

Dans la continuité de 2022, l'année 2023 devrait être animée par l'inflation, les politiques monétaires et les anticipations macroéconomiques. Actuellement, le principal débat qui anime les marchés porte sur la trajectoire des hausses de taux menées par les banques centrales au cours des prochains trimestres. Les derniers chiffres d'inflation ainsi que les dernières données statistiques publiées sur le marché de l'emploi laissent à penser que les futures hausses de taux devraient à minima rester stables, voire ralentir, avec un pivot possible à la mi-2023. Si un tel scénario se produit, nous devrions assister à un "soft landing" de l'économie mondiale, ce qui serait le meilleur scénario pour les marchés.

Dans ce contexte, nous devrions voir les investisseurs retrouver de l'appétit pour le risque et revenir sur le marché du crédit qui offre des rendements intéressants en zone Euro, mais également aux États-Unis. Cet appétit sera d'autant plus grand si le scénario du "soft landing" est validé et que les risques de défaut de la part des entreprises s'atténuent. Les titres avec les maturités les plus longues devraient continuer à souffrir au rythme de la remontée des taux. D'ailleurs, cette mauvaise performance devrait se poursuivre tant que nous ne retrouverons pas un peu de pente sur la courbe des taux. Seules quelques opportunités devraient être accessibles sur ce segment.

En 2023, comme en 2022, nous serons attentifs aux futures publications en Europe et aux États-Unis des CPI, PMI et autres données statistiques sur l'emploi afin d'apprécier si la dynamique favorable enregistrée en fin d'année par l'inflation et l'économie se poursuit.

GSD GESTION

INFORMATIONS D'ORDRE REGLEMENTAIRE :

Information sur la prise en compte des critères de durabilité, notamment ESG (sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance)

GSD Gestion a choisi de ne pas prendre en compte dans sa stratégie d'investissement des critères de durabilité et la notion d'investissement socialement responsable (ISR) à travers la prise en compte de critères sociaux, environnementaux et la qualité de gouvernance. De même, ces critères de durabilité ne sont pas intégrés au suivi des risques. Le FCP est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 6 du Règlement SFDR.

Une information plus complète sur la Position de la Société de Gestion relative à la prise en compte des principes ESG et des critères de durabilité sur la page « Informations réglementaires » du site internet www.gsdgestion.com .

Taxonomie :

Les investissements sous-jacents de ce FCP ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Informations relatives aux mouvements du portefeuille

Sur la période avril 2022 – mars 2023, une rotation des actifs équivalente à 1,60 fois l'actif net du portefeuille, après prise en compte des souscriptions/rachats, a été effectuée. En excluant le retraitement lié aux souscriptions/rachat, le taux de rotation du portefeuille est de 2,03.

Informations sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe ou pour lesquels le groupe a un intérêt particulier

A fin mars 2023, le FCP GSD Absolute Return est investi pour 13,13 % de son actif net dans le FCP GSD Patrimoine, fonds d'obligations européennes, géré par GSD GESTION.

Information sur les frais de gestion variables

Une commission de surperformance peut être prélevée au FCP pour un montant de 15% TTC au-delà de l'EONIA (part IC et PC). Au cours de l'exercice, aucune commission de surperformance n'a été prélevée.

Produits dérivés de gré à gré

Toutes les opérations sur produits dérivés ont été effectuées sur des marchés réglementés et leurs dépouillements ont eu lieu par l'intermédiaire de chambres de compensation.

Swing pricing

Aucune disposition relative au swing pricing ou aux droits ajustables n'est applicable.

Financement de la recherche

Les frais liés à la recherche, conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Pour information au cours de l'année 2022, les fonds gérés par la société de gestion ont pris en charge environ 25% du budget annuel de la recherche actions et la société de gestion a pris en charge environ 75% de ce budget.

Fiscalité française : Eligibilité à l'abattement relatif aux plus-values - Eligibilité au PEA et au PEA-PME

Le fonds ne distribue aucun revenu.

Au regard de la fiscalité française, le fonds est éligible :

- au bénéfice de l'abattement pour durée de détention applicable aux plus-values de cession,
- au PEA.

Au regard de la fiscalité française, le fonds n'est pas éligible :

- au PEA-PME.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/03/2023

GSD ABSOLUTE RETURN

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

GSD GESTION dispose d'une procédure d'évaluation des intermédiaires de bourse et politique d'exécution des ordres.

Les critères d'évaluation ont été définis de la manière suivante :

- Qualité d'exécution : rapidité, compréhension des ordres ;
- Valeur ajoutée : recherche actions et taux, conseils valeurs,
- Relation de confiance : autonomie de l'exécution d'ordres (quantité, cours, ordres liés...) dans le respect des instructions et fréquence des réponses, solidité financière et notoriété,
- Qualité du back-office : rapidité de l'envoi des lignes et conformité des dépouillements,
- Tarification : maximum 0,25% si recherche et 0,12% sans recherche, barème équitable compte tenu des services rendus,
- Respect de la réglementation : horodatage, qualité des réponses, politique de best execution.

Chaque critère est assorti d'une appréciation qualitative affectée d'une note : Insuffisant (0), passable (1), moyen (3) et excellent (5).

La note globale sur tous les critères, éventuellement après pondérations des critères décidées par le Comité, doit être supérieure ou égale à 20 pour sélectionner ou maintenir dans la liste un intermédiaire. Une note 0 pour l'un des critères est éliminatoire.

L'évaluation est révisée chaque année.

Enfin, les intermédiaires doivent communiquer à la société de gestion leur politique de meilleure exécution (best execution).

La société de gestion n'est pas soumise à l'obligation d'élaborer un compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

GSD GESTION, société de gestion du FCP, a mis en place une Politique de rémunération du personnel de la Société, conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (dite « Directive OPCVM 5 ») et à la doctrine des autorités de tutelle.

Adaptée à la taille et aux activités de la Société, cette Politique respecte les principes généraux suivants :

- Adéquation avec la stratégie de l'entreprise d'investissement, ses objectifs, ses valeurs et ses intérêts à long terme,
- Primauté de l'intérêt des porteurs de parts du FCP,
- Limitation des risques,
- Prévention des conflits d'intérêt,
- Prise en compte de critères quantitatifs et qualitatifs, par exemple : conformité aux procédures internes et aux exigences réglementaires, traitement équitable des clients, degré de satisfaction des porteurs de parts...

Des dispositions spécifiques de cette Politique s'appliquent à certaines catégories de personnes identifiées, notamment la direction générale, l'équipe de gestion et les fonctions de contrôle.

Leur rémunération variable est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble de SGP. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques. La rémunération variable du gérant peut être liée à la commission de surperformance du FCP après pondération par des éléments qualitatifs.

Au-delà d'un certain seuil, leurs rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années, possibilité de rétention alignée sur les intérêts à long terme des FCP et de la Société, paiement d'une partie en instruments financiers...

La Société n'a pas mis en place un Comité des rémunérations.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2022, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel (soit 4 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2022) s'est élevé à 347 582 euros.

Ce montant se décompose comme suit :

Montant total des rémunérations fixes versées par la société de gestion sur l'exercice : 280 156 euros, soit 80 % du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.

Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la société de gestion sur l'exercice : 67 426 euros, 19 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Compte tenu de la taille de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice. Aucune rémunération n'a été versée par le FCP directement aux membres du personnel de la société de gestion.

Evènements intervenus au cours de la période

01/04/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec les Guidelines de l'ESMA

01/04/2022 Frais : Ajout d'une mention précisant que la société de gestion peut encaisser une commission de surperformance dans le cas où la performance annuelle est supérieure à celle de l'indice de référence, même si la performance du fonds est négative.

14/10/2022 Caractéristiques juridiques : Le fonds se nomme désormais GSD ABSOLUTE RETURN

01/04/2022 Caractéristiques juridiques : Changement de commissaire aux comptes

14/10/2022 Caractéristiques de gestion : Ajout d'un paragraphe relatif au Conseiller du fonds

14/10/2022 Frais : Modification des frais de la part I

14/10/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour réglementaire : SFDR et taxonomie

BILAN ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	1 302 993,83	1 109 282,73
Actions et valeurs assimilées	112 719,81	160 188,60
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	112 719,81	160 188,60
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	1 190 274,02	949 094,13
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 190 274,02	949 094,13
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	132,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	132,00
Comptes financiers	67 766,70	102 721,40
Liquidités	67 766,70	102 721,40
Total de l'actif	1 370 760,53	1 212 136,13

BILAN PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
Capitaux propres		
Capital	1 385 493,10	1 196 471,09
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	5 695,42	29 272,74
Résultat de l'exercice (a, b)	-23 055,90	-14 006,38
Total des capitaux propres	1 368 132,62	1 211 737,45
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	2 627,91	398,68
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 627,91	398,68
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	1 370 760,53	1 212 136,13

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023	31/03/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 976,57	11 119,88
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	3 976,57	11 119,88
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	62,40	445,68
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	62,40	445,68
Résultat sur opérations financières (I - II)	3 914,17	10 674,20
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	23 213,02	24 482,80
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-19 298,85	-13 808,60
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-3 757,05	-197,78
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-23 055,90	-14 006,38

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part PC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
PC	FR0011136100	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
IC	FR0010843946	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
PC	FR0011136100	1% T.T.C. maximum de l'actif net
IC	FR0010843946	1% T.T.C. maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0011136100 PC

15% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence, soit l'€STR capitalisé + 0,085%, même si cette performance est négative. (parts IC et PC)

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15 % TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice (ou le cas échéant à celle de l'indicateur) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

La société de gestion peut encaisser une commission de surperformance dans le cas où la performance annuelle est supérieure à celle de l'indice de référence, même si la performance du fonds est négative.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/04/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

(6) Elle est potentiellement acquise pour la première fois à la société de gestion selon ces modalités au 31/03/2023.

Part FR0010843946 IC

15% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence, soit l'€STR capitalisé + 0,085%, même si cette performance est négative. (parts IC et PC)

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15 % TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice (ou le cas échéant à celle de l'indicateur) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

La société de gestion peut encaisser une commission de surperformance dans le cas où la performance annuelle est supérieure à celle de l'indice de référence, même si la performance du fonds est négative.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/04/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

(6) Elle est potentiellement acquise pour la première fois à la société de gestion selon ces modalités au 31/03/2023.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, Warrants Obligations et Obligations convertibles France – Etranger Forfait 35 €TTC Max. Titres de créances : Forfait max 55 € TTC Souscription/Rachat sur OPC 40€ TTC Max OPC off-shore : 150 € TTC Marchés à Terme Futures et Options Future : Eurex et Monep : 1.50 € / lot CIC : 1 € /lot US CME-Bot en USD : 2.62 \$ / lot CIC : 0.95 \$ ttc / lot Options : 1,60 % Mini 7 € TTC CIC : 0.55 Mini 4 € ttc Autres marchés 3€/lot TTC maximum Prélèvement sur chaque transaction	0	100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le FCP peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.

- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais liés à la recherche conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023	31/03/2022
Actif net en début d'exercice	1 211 737,45	1 249 756,07
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	361 105,64	71 095,05
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-137 419,38	-76 541,50
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	27 600,60	31 466,63
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-24 053,23	-122,11
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	12 470,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	-13 970,00
Frais de transaction	-1 225,58	-876,89
Différences de change	141,04	10,74
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-50 455,07	-48 513,94
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-69 512,93</i>	<i>-19 057,86</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-19 057,86</i>	<i>29 456,08</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	772,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>-772,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-19 298,85	-13 808,60
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	1 368 132,62	1 211 737,45

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	67 766,70	4,95	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	67 766,70	4,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD					Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	36 880,15	2,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	998,28	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2023
Titres acquis à r�m�r�	0,00
Titres pris en pension livr�e	0,00
Titres emprunt�s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2023
Instruments financiers donn�s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers re�us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			179 664,00
	FR0007460951	GSD PATRIMOINE 3D	179 664,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			179 664,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-23 055,90	-14 006,38
Total	-23 055,90	-14 006,38

	31/03/2023	31/03/2022
C2 PART CAPI PC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-23 055,90	-14 006,38
Total	-23 055,90	-14 006,38
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 695,42	29 272,74
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	5 695,42	29 272,74

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C2 PART CAPI PC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	5 695,42	29 272,74
Total	5 695,42	29 272,74
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
29/03/2019	C2 PART CAPI PC	1 271 287,93	13 170,1932	96,52	0,00	0,00	0,00	-0,81
31/03/2020	C2 PART CAPI PC	1 024 483,16	11 497,7402	89,10	0,00	0,00	0,00	-4,25
31/03/2021	C2 PART CAPI PC	1 249 756,07	12 293,0253	101,66	0,00	0,00	0,00	1,50
31/03/2022	C2 PART CAPI PC	1 211 737,45	12 243,7603	98,96	0,00	0,00	0,00	1,24
31/03/2023	C2 PART CAPI PC	1 368 132,62	14 612,5766	93,62	0,00	0,00	0,00	-1,18

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI PC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	3 788,064400	361 105,64
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 419,248100	-137 419,38
Solde net des Souscriptions / Rachats	2 368,816300	223 686,26
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	14 612,576600	

COMMISSIONS

	En montant
C2 PART CAPI PC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2023
FR0011136100 C2 PART CAPI PC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	23 213,02
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	2 627,91
Total des dettes		2 627,91
Total dettes et créances		-2 627,91

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	1 302 993,83	95,24
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	112 719,81	8,24
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	1 190 274,02	87,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-2 627,91	-0,19
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	67 766,70	4,95
DISPONIBILITES	67 766,70	4,95
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	1 368 132,62	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			112 719,81	8,24
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			112 719,81	8,24
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			112 719,81	8,24
TOTAL BELGIQUE			7 630,00	0,56
BE0003735496 ORANGE BELGIUM	EUR	500	7 630,00	0,56
TOTAL FRANCE			97 484,81	7,12
FR0000045072 CREDIT AGRICOLE	EUR	900	9 358,20	0,68
FR0000051732 ATOS	EUR	600	6 834,00	0,50
FR0000121204 WENDEL	EUR	120	11 682,00	0,85
FR0000121485 KERING	EUR	10	6 000,00	0,44
FR0000127771 VIVENDI	EUR	700	6 510,00	0,48
FR0000131906 RENAULT	EUR	250	9 400,00	0,69
FR0000133308 ORANGE	EUR	1 200	13 142,40	0,96
FR0010220475 ALSTOM REGROUPT	EUR	304	7 624,32	0,56
FR0010386334 KORIAN SE	EUR	700	4 823,00	0,35
FR0010411983 SCOR SE REGPT	EUR	250	5 235,00	0,38
FR0011981968 WORLDLINE	EUR	200	7 822,00	0,57
FR0013269123 RUBIS	EUR	367	9 053,89	0,66
TOTAL ITALIE			7 605,00	0,56
IT0003497168 TELECOM ITALIA ORD.	EUR	25 000	7 605,00	0,56
TOTAL Titres d'OPC			1 190 274,02	87,00
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			77 433,26	5,66
TOTAL FRANCE			38 008,68	2,78
FR0010317784 EXANE PLEIADE PERF.I FCP 3DEC	EUR	1,977	38 008,68	2,78
TOTAL IRLANDE			39 424,58	2,88
IE00B5ZNR51 MAN GLG ALP.SEL.ACC.DL H EUR C	EUR	257,391	39 424,58	2,88
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			1 112 840,76	81,34
TOTAL FRANCE			427 026,10	31,21
FR0000009987 UNION + (IC)	EUR	1,1	208 763,83	15,26

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0007460951 GSD PATRIMOINE FCP 3DEC	EUR	1 600	179 664,00	13,13
FR0013432143 LAZARD CRE.OPP.PVC EUR SI.3DEC	EUR	31,953	38 598,27	2,82
TOTAL IRLANDE			151 638,56	11,08
IE00BCBHZ861 INRIS PA EUR-C-AC	EUR	293,949	38 992,33	2,84
IE00BJ7W3G80 TT EUR OP USD-A1-AC	USD	3 161,53	36 880,15	2,70
IE00BJJNH014 MAN GL EV EUR-IN-AC	EUR	316,518	38 298,68	2,80
IE00BLP58Q81 JUP.STR.ABS.RET.BD I H.EUR C3D	EUR	3 356,632	37 467,40	2,74
TOTAL LUXEMBOURG			534 176,10	39,05
FR0010794792 CANDR.DIV.FUTUR.CLASS.FCP 5DEC	EUR	2,92736	36 994,60	2,70
FR0013245081 CANDRIAM DIV.FUTUR.Z FCP 5DEC	EUR	54,79206	76 537,38	5,59
LU1057468818 LUM B M CA C5C	EUR	235	40 979,30	3,00
LU1278928657 BR SF GL EV DR E2C EUR C.	EUR	299,3	39 579,43	2,89
LU1593227850 BR SF APDEQ AR D2HC EUR C.	EUR	341,1	41 351,55	3,02
LU1910829156 SEAH EQ L SH IC EUR C.	EUR	470	48 509,08	3,55
LU1931806399 HESPER GL SOL T6EC EUR C.	EUR	321,691	36 888,31	2,70
LU1962513328 CAND.AREMNI EUR SICAV 3DEC	EUR	23,578	38 020,00	2,78
LU1965925552 APER INV CR OPP IXC EUR C.	EUR	845,392	95 574,10	6,99
LU2367662686 LUMYNA-MW T DC EUR C.	EUR	390,0873	40 766,27	2,98
LU2367665606 LUM MWT MN U FC EUR C.	EUR	260,6534	38 976,08	2,85

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



GSD ABSOLUTE RETURN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2023**

GSD ABSOLUTE RETURN
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régis par le Code monétaire et financier

Société de gestion
GSD GESTION
37, rue de Liège
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement GSD ABSOLUTE RETURN relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



GSD ABSOLUTE RETURN

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2023.06.09 18:45:39 +0200

